CALIBRE

INFORMATION RELATIVE AU NOMBRE TOTAL DE DROITS DE VOTE ET AU NOMBRE D'ACTIONS COMPOSANT LE CAPITAL SOCIAL

13 août 2025

CALIBRE publie l'information relative au nombre total de droits de vote et au nombre d'actions composant son capital social, conformément aux dispositions de l'article 223-16 du Règlement Général de l'Autorité des marchés financiers.

Date	Nombre d'actions	Nombre de droits de vote	
31/07/2025	11 648 445 285	Théoriques	11 658 382 561
		Exerçables ¹	11 658 382 561

Par ailleurs, la société rappelle que, depuis le 1^{er} janvier 2024, le nombre d'actions émis chaque mois dans le cadre de son programme ORABSA par la société se décompose comme suit :

Libellé	ORA-BSA	TOTAL
Janvier -2025	-	-
Février -2025	-	-
Mars-2025	2 173 552 374	2 173 552 374
Avril -2025	861 343 309	861 343 309
Mai-2025	1 004 177 223	1 004 177 223
Juin-2025	383 320 483	383 320 483
Juillet-2025	6 608 098	6 608 098

Recevez gratuitement toute l'information financière de CALIBRE par e-mail en vous inscrivant sur : www.cybergun.com

A propos de CALIBRE:

Fondé en 1986, CALIBRE est un expert mondial du tir. Historiquement positionné sur le segment Civil et récréatif (Airsoft, Airgun, etc.), le Groupe a développé, depuis 2014, une division Militaire dédiée à l'entrainement des forces armées et de police. Au cours de l'exercice 202′, CALIBRE a réalisé un chiffre d'affaires de 44 MEUR.

Qualifié « Entreprise Innovante » par Bpifrance, CALIBRE est coté sur Euronext Growth à Paris (FR0013204351 – ALCYB) et ses titres sont éligibles aux FCPI, au PEA et au PEA-PME.

¹ Le nombre total de droits de vote exerçables est calculé sur la base de l'ensemble des droits de vote théoriques moins les actions privées de droit de vote.

Contacts:

ACTUS finance & communication

Relations Investisseurs : Jérôme FABREGUETTES LEIB au +33 1 53 67 36 78

Relations Presse: Anne-Charlotte DUDICOURT au +33 1 53 67 36 32

ATOUT CAPITAL

Listing Sponsor: +33 1 56 69 61 86

Avertissement:

La société CALIBRE rappelle que des bons de souscription d'actions (BSA) sont en circulation. Les actionnaires peuvent subir une perte de leur capital investi en raison d'une diminution significative de la valeur de l'action de la Société, ainsi qu'une forte dilution, en raison du grand nombre de titres pouvant être émis en cas d'exercice de tout ou partie de ces bons par leur(s) porteur(s).

Les investisseurs sont invités à être très vigilants avant de prendre la décision d'investir (ou de rester investis) dans les titres de la Société admise à la négociation qui a émis de telles valeurs mobilières.

Un suivi de ces BSA est disponible sur le site de la Société : www.cybergun.com/bsa/